



Le 9 juillet 2020

Présentation du maire sur les faits saillants des états financiers et sur le rapport du vérificateur externe

(Déposée à la séance ordinaire du conseil municipal le 9 juillet 2020)

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Deux-Montagnes au 31 décembre 2019, et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2019

Les prévisions budgétaires non consolidées, pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2019, s'élevaient à 28,0 M\$.

Revenus de fonctionnement, charges et autres éléments fiscaux.

Les revenus nets pour 2019 ont finalement été de 29M\$ (30,1M\$ consolidés) et les charges et autres éléments fiscaux de 27,4M\$ (29,6M\$ consolidés).

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé a donc atteint 1,6M\$ (0,6M\$ consolidé) à la fin de l'exercice. Ce qui représente 5,7% du budget original non consolidé.

Cette bonne performance s'explique par une augmentation des revenus de plus de 1M\$ et d'une diminution de 0,6M\$ des dépenses, des charges et autres éléments fiscaux par rapport aux prévisions budgétaires.

Les revenus excédentaires proviennent principalement des droits de mutation qui sont plus élevés que prévus (+400 000 \$), de ventes d'immeubles (+ 150 000 \$), d'une hausse des revenus de subvention (+ 150 000\$) et d'une augmentation des revenus d'intérêts (+ 100 000\$).

Les dépenses ont été inférieures de 600 000\$ par rapport au budget initial. Certaines fonctions budgétaires ont nécessité moins de dépenses que prévues (administration générale, urbanisme, loisirs et culture, et frais financiers). Au niveau du transport et de l'hygiène du milieu, il y a eu des dépassements budgétaires occasionnés par le déneigement, la construction de la digue temporaire et l'achat de bacs de recyclage.

Dettes

La dette à long terme a connu une diminution de près de 3M\$ passant de 33 877 000 \$ à 30 665 259 \$, soit une baisse de près de 10%. La dette nette est passée de 16 413 000\$ à 13 792 000\$.

Des investissements pour assurer la revitalisation

Les investissements de 2019 se sont élevés à 5,1M\$.

• Mises aux normes et agrandissement de la caserne	2 100 000\$
• Digue permanente	1 900 000\$
• Réhabilitation égout et aqueduc	285 000\$
• Véhicules travaux publics	190 000\$
• Véhicules électriques et bornes de recharge	117 000\$
• Stationnement travaux publics	34 000\$
• Afficheur de vitesse	10 000\$
• Équipements service d'incendie	50 000\$
• Équipements travaux publics	20 000\$
• Système téléphonique	70 000\$
• Parc Armitage	223 000\$
• Loisirs	50 000\$
• Bibliothèque	26,000\$
• Équipements informatiques	25 000\$

Les subventions comptabilisées par la Ville pour les projets d'investissements en 2019 sont de 2 774 000 \$ soit 1 407 000\$ pour la digue permanente et 1 366 600\$ pour la mise aux normes et agrandissement de la caserne.

Excédents et réserves

Au 31 décembre 2019, la Ville a un excédent de fonctionnements non affecté de 5 797 000\$ ainsi que des excédents affectés et réserves d'un montant de 6 040 000\$ (prévu pour divers projets : mur antibruit, digue, transport en commun, etc.).

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Selon un extrait du rapport de l'auditeur Amyot Gélinas : les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes, et des organismes qui sont sous son contrôle, au 31 décembre 2019. L'auditeur a également produit un rapport sans réserve sur le taux global de taxation réel pour 2019, qui est de 1,2140\$ par 100\$ d'évaluation.

CONCLUSION

La lecture de ces résultats, permet de conclure que la Ville de Deux-Montagnes est en bonne santé financière. Celle-ci découle de notre capacité à assurer un développement responsable de notre ville, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Deux-Montagnais, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics. Cette saine gestion permet de pouvoir réagir aux imprévus tels que la crue des eaux survenue en 2019, sans hypothéquer l'avenir budgétaire de la Ville.

Le redéveloppement de certains secteurs de la ville redynamise ceux-ci tout en contribuant à accroître l'assiette fiscale aux bénéfices de l'ensemble des citoyens.

Les réalisations issues de ce budget ont été rendues possibles grâce à une vision commune et une collaboration fructueuse des membres du conseil municipal. Les gestionnaires de la municipalité jouent aussi un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs organisationnels et financiers. Je tiens à les remercier tout particulièrement. La rigueur et l'implication de tous les acteurs impliqués contribuent à faire de Deux-Montagnes une Ville où il fait bon vivre et s'épanouir.

Denis Martin
Maire de Deux-Montagnes